

# ACTUALITES/ RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

## Conseil d'Administration Séance n° 110 du 7 décembre 2023

*Nota : Ce relevé de délibérations est diffusé sous la responsabilité de la directrice pour informer rapidement l'établissement des votes du Conseil d'administration. Ce relevé n'a pas vocation à remplacer le compte rendu du conseil d'administration qui sera diffusé après validation par les membres lors de la prochaine séance. Les comptes rendus du CA sont disponibles sur l'intranet de l'établissement.*

<b>Etaient présents ou représentés</b>	Collège des Enseignants chercheurs : Mme GINESTET ; MM. ALIOUANE-SHAW, BOURIETTE, DUPUY DE CAZERES, HIRSCHBERGER, SOULAS Collège des Administratifs : Mmes CANDEVAN, REGAZZACCI; MM. MONTEIL, SOW Collège des Etudiants : Mmes COSSON, PORQUET, PRIN, M. MAUPAS Membres de droit: Mme GAUDIN représentant le CROA M. PUJOLAR représentant de la coordination territoriale dont relève l'école Mme HERNANDEZ représentant le président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine Collège des Personnalités extérieures : MM. FELTESSE, GALLANTI, PHILIPPONNEAU, WATTE (procuration à M. FELTESSE)
<b>Absents Excusés</b>	Collège des Enseignants chercheurs : M. QUINTANILLA Membres de droit: Mme PAPIN représentant le président de Bordeaux Métropole Collège des Personnalités extérieures : Mme VENDE La présidente du CPS, présidente de la CFVE : Mme FILOTICO
<b>Assistaient à la séance avec voix consultative</b>	La directrice par intérim : Mme LE GUEVEL Le président de la commission de recherche : M TAPIE La représentante du Rectorat Nouvelle-Aquitaine : Mme DA SILVA La représentante de la DRAC Nouvelle Aquitaine : Mme MAILLET La représentante de la DRFIP Nouvelle-Aquitaine : Mme LECLERCQ L'agent comptable : M. DAVID
<b>Invité</b>	Le responsable des affaires financières : M. Coudray

La séance s'est déroulée en visioconférence sous la présidence de M. Vincent FELTESSE.

Avec 21 membres présents ou représentés, le quorum (12) est atteint.

### Actualités

M. FELTESSE précise que l'ordre du jour du CA du 21 décembre portera sur des sujets plus prospectifs et stratégiques, tels que les locaux, NOBATEK, le partenariat avec l'Ordre des architectes et l'éventuel partenariat avec l'ENSA Clermont-Ferrand, ainsi que le double anniversaire de l'ENSAP Bordeaux architecture et de la formation paysage, intitulé 50/30.

Le Président évoque le communiqué du ministère de la culture relatif à la nomination du nouveau directeur de l'ENSAP Bordeaux à l'issue d'un long processus de sélection, M. Fabien ANSEL, qui prendra ses fonctions le 1er février 2024.

## Relevé des délibérations

### Points soumis au vote du CA

- Approbation du procès-verbal du CA du 19 octobre 2023 : adopté à la majorité (une abstention) ;
- Budget Rectificatif 2 2023 : adopté à l'unanimité ;
- Budget Initial 2024 : adopté à l'unanimité ;
- Validation de la composition de la commission VEEPAP : adoptée à l'unanimité ;
- Modalités d'attribution des titres restaurant aux personnels de l'ENSAP Bordeaux (premier trimestre 2024) : adoptées à l'unanimité.

## Double diplôme avec l'École Supérieure du Bois débuté en septembre 2023 à l'ENSAP Bordeaux

Une convention avec l'École Supérieure du Bois (ESB Nantes) a été votée par le conseil d'administration le 1<sup>er</sup> juin dernier.

Quatre étudiantes de licence 3 ont intégré depuis fin août l'ESB Nantes. La formation semble bien se dérouler. Les retours sont positifs tant de la part de l'école que des étudiantes, et les premières évaluations sont aujourd'hui connues.

## Projet de Master Génie Civil - Transition environnementale et numérique dans le BTP entre le CNAM et l'ENSAP Bordeaux

L'ENSAP Bordeaux a été sollicitée pour être partenaire d'une ouverture d'un master basé sur la transition environnementale et numérique dans le BTP afin d'être en mesure de répondre aux différents enjeux actuels et poursuivre les efforts de formation sur des thématiques telles que les matériaux biosourcés, le bioclimatique, l'analyse du cycle de vie, les bâtiments et villes durables, etc.

Ce master existe déjà au CNAM Paris et il est déployé sur plusieurs sites, sans équivalent néanmoins sur la façade atlantique.

Une présentation complète sera effectuée au prochain conseil d'administration après avoir recueilli l'avis de la CFVE pour un projet de convention entre les deux établissements.

## Réponse Hcéres et aux trois ministères de tutelle

Mme LE GUEVEL informe les membres du conseil d'administration qu'un courrier relatif à l'accréditation Hcéres pour la formation paysage a été adressé fin octobre à l'HCERES et aux trois ministères de tutelle. Sans réponse à ce jour, elle va procéder à une relance afin que l'école soit en mesure d'ouvrir la formation paysage dans Parcoursup au mois de janvier prochain.

La directrice par intérim de l'ENSAP Bordeaux,

Anne-Marie LE GUEVEL